

Lettre d'information du Centre de ressources politique de la ville Martinique

Immeuble la Varangue, boulevard A. Cabral, 97200 Fort de France

Boîte postale : BP 7222, 97277 Schoelcher cedex. Tel/fax : 0596 686452

**Rencontre débat  
la politique de la ville  
à la lumière de la crise de février 2009**

La crise de février 2009 a révélé la persistance des inégalités profondes qui caractérisent les rapports sociaux à la Martinique et la nécessité d'y apporter des réponses structurelles. Cette crise est intervenue à un moment décisif pour la politique de la ville, 2009 apparaissant comme une année charnière du fait de la renégociation des Contrats Urbains de Cohésion Sociales existants (CUCS) et de la géographie prioritaire, ainsi que de la mise en œuvre progressive à la Martinique de la dynamique « Espoir banlieues ».

La politique de la ville tente de répondre aux difficultés multiples qui assaillent des territoires spécifiques, grâce à une méthodologie et des outils qui lui sont propres (approche partenariale et multidimensionnelle, principe d'inter ministérialité au sein de l'Etat, logique de projet, géographie prioritaire et diagnostics partagés, contractualisation Etat/ collectivités, logique de proximité et évaluation...).

La loi du 1<sup>er</sup> août 2003 de Cohésion sociale a assigné comme objectif à la politique de la ville de « réduire des inégalités sociales et des écarts de développement entre les territoires ». Ces écarts concernent à la fois la population et le territoire en tant que tel, l'urbain (enclavement, logement, forme urbaine, desserte...), l'économique (emploi, qualité de l'offre commerciale, intégration de fonctions économiques dans le tissu urbain, existence de flux) et le social (insertion, formation, réussite scolaire).

La géographie prioritaire actuelle à la Martinique concerne 28 quartiers répartis pour moitié à Fort de France et, pour l'autre moitié, au Lamentin, ainsi que les 2 Contrats Urbains de Cohésion Sociales existants. A cela s'ajoute un projet ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) à Fort de France. Les autres territoires sont régis par des dispositifs spécifiques tels que Contrat local de sécurité ou de droit commun.

L'Etat vient de lancer une concertation nationale qui a pour objectif de réorienter la politique de la ville, s'agissant notamment de la méthode de priorisation des quartiers et de l'amélioration du dispositif contractuel. Par ailleurs, la crise de Février 2009 a fait émerger un nouveau cadre de discussion à travers les Etats généraux prévus du 15 avril au 15 mai 2009.

**Dès lors plusieurs questions méritent d'être posées :**

-Quelle politique de la ville à la Martinique après la crise de Février 2009 ? Quelles sont les difficultés spécifiques pour la politique de la ville mises en évidence par la crise ? Quelles initiatives et médiations ont pu émerger à la faveur de la crise ?

**PROGRAMME**

Rencontre débat  
sur la politique de  
la ville après la  
crise de Février  
2009 Jeudi 23  
Avril

Cycle de  
qualification sur  
les politiques de  
jeunesse, 1<sup>ere</sup>  
journée

Le 5 mai 2009

Forum sur la  
médiation  
sociale. 1<sup>ere</sup>  
rencontre

Vendredi 29 mai  
2009

Journées  
d'échanges sur la  
lutte contre les  
discriminations

Le 18 juin 2009

A programmer  
Journée de  
qualification des  
adultes relais

Images des  
quartiers  
populaires et  
politique de la  
ville

Groupes de  
travail Evaluation  
et préventions

- Quels sont les territoires prioritaires ? Quelle méthode privilégier pour déterminer les quartiers prioritaires (indicateurs nationaux, place de la négociation locale... ?)
- Comment prendre en compte les difficultés existantes sur les territoires en dehors des CUCS ?
- Quelle action de la politique de la ville pourrait être envisagée au niveau des agglomérations ? Sous quelles conditions l'ensemble des communes d'une agglomération peut-il contribuer au développement social des communes les plus fragiles ?
- Quelles méthodes utiliser pour atteindre les publics les plus en difficultés ?

Cette rencontre débat se donne pour objectif de participer à l'élaboration d'éléments de diagnostics et de pistes de réflexion sur les conséquences de la crise de février pour la politique de la ville. Elle a également pour objectif de rappeler quelques principes d'action de la politique de la ville à la Martinique et d'apporter une contribution des acteurs de la politique de la ville aux Etats généraux et concertations actuelles.

## **Programme de la rencontre débat sur la politique de la ville après la crise de février 2009**

### **Introduction : Président du Centre de ressources Ville caraïbe**

8h30 à 9h15 **Décryptage de la crise de Février 2009 et réévaluation des enjeux de la politique de la ville**  
Intervention de Serge DOMI (Sociologue)

### **9h 30 à 10h 15 Débat**

Modérateur Justin DANIEL (Président de Ville caraïbe)

10h 15 à 10h 30 Pause

### **10h30 à 13h Analyse des perspectives actuelles de la politique de la ville**

10h 30 à 10h 45 intervention de Mathieu PETIT (Directeur de Ville caraïbe)

### **10h45 à 13h Débat : Quelles perspectives et propositions en vue de la concertation ?**

Modérateur Justin DANIEL

**Constitution d'un Groupe de travail pour l'élaboration des actes de la matinée et de la contribution des acteurs de la politique de la ville dans le cadre des Etats généraux.**

**Publics :** les chefs de projets, chargés de missions (Développement social urbain, Insertion, Emploi, Economique, Contrats Urbain de Cohésion Sociale, Contrat Local de Sécurité, Préventions, Réussite éducative, Rénovation Urbaine, Jeunesse), les élus « Politique de la ville », les personnes ressources des associations de la politique de la ville.

**Jeudi 23 avril 2009 de 8h30 à 13h Salle D 32 de l'UAG**

**Pour confirmer votre présence : [contact@villecaraibe.com](mailto:contact@villecaraibe.com)**

**Tél/fax : 0696 686452**



Bienvenue sur le blog du Gran Sanblé Matinik

le forum de discussion pour bâtir  
un nouveau projet de société en Martinique.

*"Les spécialistes des questions martiniquaises,  
sont les Martiniquais eux-mêmes."*

*Dr Pierre Alier, 20 avril 2008*

<http://gransanblematinik.wordpress.com>

## Dynamique Espoir banlieues

### Les nouveaux délégués du préfet prennent leur fonction

Le lundi 16 mars, la DIV organisait à La Plaine Saint-Denis (93), à l'Usine, une journée d'accueil destinée aux nouveaux délégués des préfets. Mesure emblématique de la dynamique Espoir banlieues, les délégués du préfet incarnent, selon les vœux de la secrétaire d'Etat à la Politique de la ville, Fadela Amara, le retour de la République dans les quartiers. Ils seront affectés à 100% de leur temps sur ces territoires, contrairement à leurs prédécesseurs, les délégués de l'Etat, qui ne l'étaient qu'à 20% de leur temps.

La procédure de recrutement pour les deux délégués de Préfet en Martinique est en cours. Le jury s'est réuni le 24 mars et a étudié les 3 propositions sélectionnées par site. Les décisions seront donc annoncées très prochainement. Rappelons que les quartiers choisis sont : Terre Sainville pour Fort de France et Les quartiers Ouest du Centre bourg du Lamentin.

### Le contrat d'autonomie

[http://www.minefe.gouv.fr/presse/dossiers\\_de\\_presse/plan\\_espairs\\_banlieues/fiche\\_contrat\\_autonomie.pdf](http://www.minefe.gouv.fr/presse/dossiers_de_presse/plan_espairs_banlieues/fiche_contrat_autonomie.pdf)

### Appel à projet culturel « Dynamique Espoir Banlieues »

Dans le cadre de la « Dynamique Espoir Banlieues », le ministère de la Culture s'est engagé sur un plan triennal (2009-2011) en faveur des quartiers prioritaires, et souhaite notamment soutenir des projets de développement culturel dans les quartiers prioritaires entre artistes et habitants. Couvrant l'ensemble des secteurs artistiques et culturels. Cet appel à projets est doté de 2 millions d'euros au total et se fixe quatre objectifs :

- favoriser l'accès à la culture des populations les plus éloignées de l'offre et de la pratique culturelles pour des raisons sociales, économiques, territoriales
- développer, renforcer et pérenniser une offre artistique et culturelle diversifiée et d'excellence
- valoriser la diversité des cultures et des modes d'expressions dans un souci de dialogue interculturel
- structurer les partenariats entre les différents acteurs, former les médiateurs et les acteurs sociaux et associatifs de la culture ... via deux types d'aide :
- **Aide à la structuration** - Le ministère s'engage à cofinancer des projets pertinents dans la méthode et la démarche. L'aide apportée doit permettre d'encourager les opérateurs à coopérer de manière durable et

structurée. A ce stade seront privilégiés des projets sur la durée favorisant l'implantation et le développement du projet sur le territoire.

- **Aide aux projets innovants** - Les projets culturels retenus auront un caractère innovant, par leur approche artistique. Ils pourront être liés à des formes novatrices, à des expérimentations dans l'espace public, à un portage original, ou développés à partir de lieux expérimentaux. Un comité national, se réunira en **trois sessions d'examen** au cours de l'année 2009, les 11 mai, 6 juillet et 28 septembre.
- **Les dossiers de candidature doivent être envoyés aux DRAC par mail**, environ un mois avant chaque session d'examen (dates limites de transmission des dossiers à vérifier auprès de chaque DRAC, ou à consulter ci-dessous) :
- consulter les coordonnées des conseillers et chargés de mission pour la politique de la ville dans les DRAC <http://www.horslesmurs.fr/Politique-de-la-ville-conseillers.html>

**Télécharger l'appel à projets :**

<http://www.horslesmurs.fr/plugins/fckeditor/userfiles/file/Conseil/Politique%20de%20la%20Ville/Appel%20a%20projets%20DynamiqueEspoirBanlieues.pdf>



## Un livre vert pour préparer la révision de la géographie prioritaire

Comme l'avait décidé le comité interministériel des villes du 20 janvier 2009, une concertation préalable à la révision de la carte des zones urbaines sensibles (ZUS) est lancée. Dans une circulaire en date du 13 mars 2009, adressée aux préfets, Fadela Amara, secrétaire d'Etat en charge de la politique de la ville rappelle les modalités suivant lesquelles doit se dérouler cette concertation. "Il ne s'agit en aucun cas d'engager à ce stade des négociations sur l'évolution du zonage dans votre département, mais de recueillir des avis sur les principes et la méthode", précise notamment la secrétaire d'Etat. Afin d'aider les préfets à déterminer

la méthode de concertation la mieux adaptée à leur département, la DIV a élaboré un "Livre vert" décrivant l'existant de la politique de la ville, et présentant un large éventail d'hypothèses sur la méthode de priorisation des quartiers et sur l'amélioration de la contractualisation. Pour rappel, la révision de la liste actuelle des ZUS, arrêtée dans ses grandes lignes en 1996, a été prévue par la loi de finances pour 2008 tandis que le comité de modernisation des politiques publiques du 11 juin 2008 a prévu un bilan d'étape des CUCS en 2009.

Pour télécharger le livre vert : [http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id\\_article=362](http://www.ville.gouv.fr/article.php3?id_article=362)

**Appel national à projet pour la mise en place d'exercices de prospective participative appliquée aux territoires urbains sensibles.** La DIV lance un appel national à projet pour la mise en place d'exercices de prospective participative appliquée aux territoires urbains sensibles entre mai et décembre 2009. Cette initiative innovante a un double objectif : sortir la politique de la ville des logiques curatives ayant pré-dominé l'action urbaine ou sociale et établir des exercices de prospective territoriale intéressant les territoires urbains sensibles. Outre la priorité donnée aux villes ayant, sur leurs territoires, des quartiers en politique de la ville (ZUS, ZRU, ZFU, Cucs, Anru...), cet appel à projet s'adresse aussi aux collectivités pratiquant la démocratie locale et participative. Au niveau national, la mission Prospective et stratégie de la DIV veille à la bonne conduite du projet tandis qu'au niveau local, il incombe aux élus locaux des villes et agglomérations volontaires à piloter la mission de prospective stratégique.

Pour télécharger l'appel à projet :

[http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Exercices\\_de\\_Prospective\\_participative\\_2009\\_cle021b96.pdf](http://www.ville.gouv.fr/IMG/pdf/Exercices_de_Prospective_participative_2009_cle021b96.pdf)

## « EMPOWERMENT » Articles divers :

Le concept d'« empowerment », employé depuis des décennies aux Etats-Unis et émergeant récemment en France, sous-tend pour nous un rôle actif des populations dans les processus d'action publique au niveau local, notamment dans les quartiers « en difficulté ». Toutefois, on peut légitimement s'interroger : s'agit-il d'une nouvelle mode masquant les impasses de l'action politique et sociale ou d'un concept susceptible de rendre plus responsables, plus combattifs et plus créatifs les différents acteurs et, en premier lieu, les habitants eux-mêmes...?

[http://www.ptolemee.com/cee/Contributions/COM\\_Dane.pdf](http://www.ptolemee.com/cee/Contributions/COM_Dane.pdf)

<http://www.cbai.be/formation/docs%20en%20stock/ninacs.pdf>

[http://www.irfasud.fr/doc/resume\\_guide\\_learn.pdf](http://www.irfasud.fr/doc/resume_guide_learn.pdf)

[http://aci-democratie-participative.cnrs.fr/amelie\\_flamand/Sem101005Bacque.pdf](http://aci-democratie-participative.cnrs.fr/amelie_flamand/Sem101005Bacque.pdf)

[http://ec.europa.eu/employment\\_social/equal/policy-briefs/etg1-disability-integration\\_fr.cfmm](http://ec.europa.eu/employment_social/equal/policy-briefs/etg1-disability-integration_fr.cfmm)

## Jardin « Bokay » et insertion

[http://urbanisme.univ-paris12.fr/1157556418143/0/fiche\\_document/](http://urbanisme.univ-paris12.fr/1157556418143/0/fiche_document/)

L'agriculture urbaine au sein des jardins collectifs québécois *Empowerment* des femmes ou « domestication de l'espace public » ? <http://www.erudit.org/revue/as/2001/v25/n1/000210ar.html>

<http://www.millenaire3.com/Quand-les-jardins-collectifs-donnent-une-lecon-de.69+M57e54ef0a9a.0.html>

## BREVES JEUNESSES

### Une nouvelle mission d'information sur la politique en faveur des jeunes

Le 11 mars dernier, le Sénat a mis en place une mission commune d'information sur la politique en faveur des jeunes. Présidée par Raymonde Le Texier, sénatrice (PS) du Val-d'Oise, et composée de 36 membres, cette mission s'intéressera aux problématiques propres à la génération des 16-25 ans et devrait se concentrer sur l'élaboration de propositions concrètes. Elle procédera à une série d'auditions avant de rendre ses conclusions au moment où la commission sur la politique de la jeunesse présidée par Martin Hirsch, haut commissaire à la Jeunesse, publiera son « livre vert ».

<http://www.senat.fr/commission/missions/jeunes/index.html>

### La commission concertation jeunesse prévoit un livre vert et des expérimentations dans deux ou trois territoires

La commission de concertation jeunesse, présidée par Martin Hirsch, est composée d'une soixantaine de membres dont l'ARF, l'ADF, l'AMF, l'ensemble des partenaires sociaux, des jeunes ou des associations les représentant, des personnalités du monde universitaire, deux parlementaires de la majorité et deux parlementaires de l'opposition, les cabinets des ministères du Logement, de la Santé, de l'Emploi... Baptisé Forces (formation, orientation, ressources et résidence, citoyenneté et culture, emploi et santé), le programme s'est fixé cinq objectifs pour les 16-25 ans :

- ne pas laisser de jeunes sans emploi, sans formation ou sans ressources ni, le cas échéant, sans accompagnement,
- garantir aux jeunes des perspectives au moins aussi satisfaisantes que celles de la génération qui a précédé,
- concevoir les dispositifs fiscaux et sociaux pour traiter les jeunes comme des adultes,
- permettre aux jeunes d'être les acteurs d'initiatives porteuses de sens -"façonner une société différente",
- redéfinir entre l'Etat, les collectivités territoriales et les partenaires sociaux une nouvelle responsabilité partagée vis-à-vis des jeunes.

150 millions d'euros - "issus du Fonds d'investissement social et que l'UIMM abondera aussi", a précisé le haut-commissaire financeront une quinzaine de programmes expérimentaux dans les semaines et les mois à venir. Ils toucheront 100.000 jeunes. "Les contenus de ces programmes seront rendus publiques dans une quinzaine de jours", promet Martin Hirsch. **La commission est chargée d'élaborer "un livre vert" qui sera publié fin mai, début juin.** Suite à cette publication, les réactions et propositions des différents acteurs seront recueillies début juillet, pour être présentées au gouvernement. L'échelle de ces territoires n'est pas encore définie. "infra-départementale ou au niveau de l'agglomération ;

### **Contrats aidés : peut-être des moyens publics supplémentaires pour les jeunes, selon Christine Lagarde et Martin Hirsch**

Le 22 mars dernier Christine Lagarde et Martin Hirsch, membres du gouvernement, se sont récemment prononcés sur une participation plus substantielle des pouvoirs publics en direction des jeunes. "Le gouvernement envisage 'peut-être' des moyens publics supplémentaires en faveur des contrats aidés en 2009 bénéficiant aux jeunes", a affirmé Christine Lagarde, la ministre de l'Economie et de l'Emploi,. "Dans le secteur en particulier de la jeunesse, il faudra qu'on arrive à financer probablement plus d'emplois aidés que ce que nous avons financé en 2008, c'est prévu budgétairement ».

Martin Hirsch, haut-commissaire aux Solidarités actives et à la Jeunesse, a annoncé, au cours du Grand Jury RTL-Le Figaro-LCI, que l'Etat pourrait prendre l'engagement de financer le "surcoût" pour une entreprise de l'embauche d'un jeune pendant deux ans. Pour éviter que ce dispositif ne pèse sur les finances de l'Etat, le haut-commissaire envisage que les entreprises "remboursent cet investissement" au bout de deux ans, par une baisse des exonérations de charges sociales. "Les entreprises s'engagent à assurer la partie formation et la partie lien avec le monde de l'entreprise et à embaucher ces jeunes, cette fois définitivement, au moment du retour à des jours meilleurs. Et les jeunes s'engagent [...] à rester trois à cinq ans" dans le secteur d'activité concerné. Le coût pour les finances publiques s'élèverait à "1,5 milliard d'euros" pour "100.000 jeunes", a estimé Martin Hirsch.

Les entreprises qui font des bénéfices sont également appelées à participer à l'effort en faveur des jeunes. "Total financera le fonds expérimentation des jeunes [...]". Il a indiqué qu'il pensait également recueillir des fonds de l'UIMM (Union des industries et métiers de la métallurgie) ou encore d'autres acteurs comme Danone. Le conseil d'administration de ce groupe doit approuver la création d'un fonds de dotation de 100 millions d'euros dont une partie pourrait être consacrée à l'insertion des jeunes.

Pour faire reculer à terme le chômage des jeunes qui progresse avec la crise, le chef de l'Etat a notamment fixé comme objectif de doubler le nombre de jeunes en alternance (600 000 actuellement) et a annoncé la présentation d'un plan d'urgence en faveur des jeunes avant la mi-avril. Lors de sa visite à Washington, le Premier ministre a d'ailleurs affirmé que le chiffre de 1,5 milliard d'euros avancé par Martin Hirsch pour financer des contrats en alternance n'était "pas déraisonnable".

**Le 15 février 2008, Carrefour signait l'engagement national pour l'emploi des jeunes des quartiers**, dans le cadre du plan "Espoir Banlieue ". Au terme de cette première année, le groupe Carrefour dresse un premier bilan, qu'il juge très positif : "près de 4.000 jeunes issus des quartiers défavorisés ont été recrutés par les enseignes du groupe dont 3.200 en contrat à durée indéterminée, plus de 700 en contrats en alternance et 115 stagiaires».

**Les missions locales désormais habilitées pour les conventions des contrats aidés.** Après le vent d'inquiétude qui a fait trembler les 489 missions locales, le gouvernement s'attache à leur redonner une place

active et reconnue dans le paysage de la politique de l'emploi. D'abord menacées par l'idée du guichet unique et le succès escompté du contrat autonomie, elles sont désormais habilitées à conclure, pour le compte de l'État, les conventions des contrats aidés.

### **Laurent Wauquiez installe le nouveau Conseil national des missions locales**

Le 24 mars dernier, à Bercy, Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, a installé le nouveau Conseil national des missions locales (CNML) dont le président est désormais le député-maire de Villefranche-sur-Saône (69), Bernard Perrut. A cette occasion, le rapport « Une nouvelle coopération entre le réseau des missions locales et Pôle emploi » a été présenté. Ce rapport, commandé par la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Christine Lagarde, s'appuie sur la consultation lancée par le CNML en juin 2008 et trois années de partenariat renforcé avec l'ANPE. Il présente 30 propositions pour définir les nouvelles formes de partenariat entre les missions locales et Pôle emploi. Par ailleurs, pour faciliter l'emploi des jeunes, Bernard Perrut a signé deux nouveaux accords avec le PDG de Médiapost, filiale du groupe La Poste spécialisée en distribution ciblée de messages publicitaires, et le directeur général de CRIT SAS, spécialisée dans le travail temporaire.

<http://www.cnml.gouv.fr/sommaire.php3>

**Fusionner les plans locaux pour l'insertion et l'emploi (Plie), les comités de bassins d'emploi (CBE) et les missions locales avec les maisons de l'emploi.** C'est ce que propose Marie-Christine Dalloz, dans son nouveau rapport sur les maisons de l'emploi, du 11 mars 2009. Dans ce rapport, la députée du Jura demande à ce que la pérennisation des maisons de l'emploi, "qui ont démontré la cohérence et l'efficacité de leur action", soit assurée rapidement pour "répondre à des urgences concrètes" créées par la crise économique actuelle.

**"Des régions vont expérimenter la possibilité de se porter caution solidaire pour le logement des jeunes",** annonçait Jacques Auxiette, président du conseil régional des Pays-de-la-Loire et de la commission éducation de l'Association des régions de France (ARF), en clôture des deux journées Jeunesses en régions, les 19 et 20 mars à Nantes.

### **Mise en place d'un Comité de réflexion pour mesurer la diversité**

Le commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Yazid Sabeg a installé, le 23 mars dernier, un comité de réflexion pour mesurer la diversité et évaluer les discriminations en France. Présidé par le directeur de l'Institut national d'études démographiques (Ined), François Héran, il est constitué de 27 personnalités dont les champs de compétence couvrent aussi bien la démographie, la sociologie et l'économie que le syndicalisme ou le journalisme. Il s'agira de réfléchir aux outils de mesure de la diversité.

### **L'assemblée nationale formule des propositions en matière d'accès à l'emploi des jeunes des quartiers**

Alors que Yazid Sabeg, commissaire à la Diversité, vient de mettre en place un comité de réflexion pour mesurer la diversité et les discriminations, la Commission des affaires culturelles, familiales et sociales de l'Assemblée nationale a rendu public, le 18 mars dernier, le rapport de la mission d'information sur les écoles de la Deuxième chance et l'accès à l'emploi.

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/rap-info/i1543.asp>

**CARIF Martinique (Centre d'Animation de Ressources de l'Information sur la Formation)**

1. Informer sur l'offre de formation professionnelle : L'ensemble des actions de formation conventionnées (ETAT, REGION, ADI, AGEPHIP, OPCA) réalisées sur le département sont répertoriées par le Carif. Les programmes de promotion sociale à destination des salariés et des demandeurs d'emploi, ainsi que les actions du dispositif d'accueil des jeunes sont autant d'informations relayées par le CARIF. Le CARIF diffuse ses informations auprès de points-relais qui se déclinent principalement comme suit : les Missions Locales, les Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation, les Centres d'Information et d'Orientation, les Points Information Jeunesse, l'ANPE, mais également des administrations, ainsi que des professionnels de la formation.

2. Fournir un appui logistique à ses partenaires  
Exercer une fonction de veille dans le domaine de la formation professionnelle  
Informé sur la réglementation et les diverses modalités d'entrées en formation  
Mettre à disposition un fonds documentaire spécialisé  
Fournir des informations actualisées en permanence sur les stages de formation professionnelle  
Etre un lieu un d'ingénierie pour la construction de l'information sur la formation professionnelle  
Favoriser le développement des nouvelles technologies d'information

3. Etre le relais des Institutions Etat-Région pour l'ensemble des actions rentrant dans le cadre des actions emploi-formation.

Pour visiter le site :

<http://www.carif.mq/siteweb/index.htm>

**L'Association pour le droit à l'initiative économique (L'ADIE)** Les allocataires des minima sociaux sont le public cible de l'Adie (56 % des personnes financées), association reconnue d'utilité publique qui aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique, à créer leur entreprise et donc leur emploi grâce au micro-crédit.

Immeuble les Flamboyants voie n°1 – Porte 14  
ZI La lézarde – 97232 LAMENTIN /Terre sainville

Email : martinique@adie.org

N°vert gratuit : 0800 800 566

**Le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) et les Points Information Jeunesse (PIJ)** sont des centres de documentation qui ont pour mission d'apporter aux jeunes des informations et des services afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

L'information porte sur tous les domaines qui intéressent les jeunes : emploi, formation, logement, santé, loisirs, démarches administratives, Europe et étranger, concours administratifs...

<http://www.crij-martinique.asso.fr>

**Un pôle d'insertion a été créé au Centre communal d'action sociale de Terreville.** A ce titre, depuis hier, une permanence de proximité à destination des administrés est mise en place dans les quartiers.

Le mercredi, la permanence sera ouverte de 8 à 11 heures à l'école primaire de Plateau Fofu, à la Maison de la cohésion sociale. Jeudi, aux mêmes heures, elle se tiendra au centre nautique et vendredi au CCAS Lafontaine à Terreville.

Contact : le CCASS au 05 96.72.76.03.

## **FIC (Fonds Initiative Citoyenne) de la CAESM**

La participation des habitants constitue une priorité de la politique de développement social de la C.A.E.S.M. (Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique) et traduit la volonté d'associer les populations des 12 communes du Sud, à l'action publique en favorisant l'exercice de la citoyenneté locale. C'est dans cet objectif qu'elle fait appel au dispositif F.I.C. (Fonds pour l'Initiative Citoyenne) afin de répondre à la nécessité de financer, de façon souple et rapide, les microprojets élaborés par les habitants. Le versement de l'aide s'effectue sous forme de chèque signé par l'APIC (Association pour la Promotion de l'Initiative Citoyenne) et remis au porteur, qui s'engage à réaliser le projet tel que présenté. Un chèque de caution est demandé et rendu une fois le projet réalisé, au vu des justificatifs de dépenses.

La constitution du dossier comprend donc:

- une lettre de demande d'aide financière, précisant le montant de l'aide sollicitée.
- La fiche projet présentant l'action projetée ainsi que de son budget prévisionnel. Cette fiche est disponible au siège de l'APIC (c/o CAESM lot. Frangipanier - 97228 Sainte-Luce).

Les projets bénéficiaires doivent contribuer à améliorer le lien social, renforcer la solidarité, réduire les phénomènes d'exclusion ou participer à l'animation locale. Il est important de savoir que le F.I.C. ne finance pas les projets économiques, n'est pas une aide au fonctionnement des associations et que le projet doit impacter le territoire de l'Espace Sud. L'APIC propose aussi, un soutien technique et méthodologique aux porteurs de projets et a vocation à financer les dépenses nécessaires à la réalisation du projet ou de l'action. Son Comité de Gestion comprenant des groupes privés et la CAESM se réunit tous les deux mois ou en fonction des demandes, pour instruire les dossiers.

**Le soutien du secrétariat d'Etat à l'Outre-mer.** Il vient de signer avec l'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) une convention permettant la création d'au moins 1.000 nouvelles entreprises Outre-Mer, a-t-il annoncé jeudi un communiqué. Le secrétariat d'Etat versera 2 millions d'euros au total sur trois ans à l'Adie, une association qui aide des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et leur propre emploi grâce au microcrédit. Cette somme servira à financer l'accompagnement des bénéficiaires : formation, suivi et conseil. L'Adie emploiera pour cela six nouvelles personnes Outre-Mer et mettra en réseau ses moyens.

Selon le communiqué, la majorité des créations d'entreprises aujourd'hui sont le fait de très petites entreprises (TPE), souvent individuelles. Dans ce cadre, relève-t-il, le micro-crédit est particulièrement adapté à l'Outre-mer où le chômage est endémique et où le nombre de personnes sans qualifications demeure élevé. La convention a été signée par le secrétaire d'Etat Yves Jégo et la présidente et fondatrice de Adie, Mme Maria Nowak.

Par ailleurs, M. Jégo a annoncé la mise en place d'un prêt d'honneur à taux zéro pour soutenir l'activité des TPE dans le cadre du plan Corail aux Antilles, ajoute le communiqué. Un fonds aura vocation à accorder des prêts d'honneur d'un montant maximal de 25.000 euros à des entreprises de moins de 11 salariés connaissant un accident de trésorerie. Ces prêts seront distribués en priorité à la Guadeloupe et à la Martinique. Sur la base de 3 millions d'euros de dotation initiale, 100 entreprises pourront être accompagnées par collectivité pour un montant moyen de 15.000 euros, sans garantie personnelle. Ces prêts d'honneur, précise le communiqué, sont destinés à une cible complémentaire à celle du micro-crédit. Source M outremer.



"Un outil pour mettre en lumière des tendances nouvelles de l'engagement solidaire Dans le cadre des Fêtes des Solidarités locales organisées en avril et mai dans 40 villes de France, l'Afev lance en partenariat l'Observatoire des nouvelles solidarités locales."

L'objectif de cet Observatoire est de mettre en avant des actions de solidarités que nous pensons porteuses de solutions sur les territoires, et dans le même temps de dégager des tendances actuelles de l'engagement solidaire. La première édition de l'Observatoire se concentrera sur les actions portées par les jeunes.

Les actions que nous souhaitons inclure dans l'Observatoire auront pour caractéristiques :

- ▶ une action menée par des jeunes
- ▶ un impact social fort auprès des populations
- ▶ un ancrage sur le territoire, en liaison avec les autres acteurs locaux de l'action solidaire (associations, collectivités, monde économique)
- ▶ un aspect novateur : apport nouveau au territoire, ou forme nouvelle d'engagement
- ▶ une exemplarité c'est-à-dire la possibilité que l'action puisse inspirer d'autres jeunes sur d'autres territoires.

Diffusé par l'Afev et le réseau de partenaires des Fêtes des Solidarités Locales, le questionnaire est à compléter directement en ligne : <http://www.fetedessolidarites.org/observatoire/>

Le Site : <http://www.afev.org/>

**Prévention de la délinquance.** Lors d'une visite au commissariat de Gagny (Seine-Saint-Denis), le 18 mars, **Nicolas Sarkozy** a annoncé de nouvelles mesures contre les bandes. La participation à une bande 'en connaissance de cause' ou à un groupement, 'même formé de façon temporaire', afin de porter atteinte à des personnes ou à 'certains' biens sera punie de trois ans de prison. Un nouveau fichier sera en outre consacré aux violences urbaines et aux bandes.



### Ville Vie Vacances

L'appel à projets du programme Ville Vie Vacances a été lancé cette année avec une enveloppe de 10 millions d'euros à la clé. Près de trente ans après la création du dispositif, une étude de l'Acse dresse un état des lieux de ce programme. Le programme a progressivement évolué autour de deux priorités nationales : la prévention de la délinquance et l'insertion sociale. Un dispositif qui profite aujourd'hui à plus de 800.000 jeunes par an sur l'ensemble du territoire français et mobilise, en 2009, 10 millions d'euros qui financeront 13.500 projets.

**Les priorités du programme** Dans l'avis d'appel à projets 2009, les publics visés demeurent les jeunes entre 11 et 18 ans en difficulté (sociale, scolaire, économique) qui ne côtoient pas les centres socioculturels. Cependant, la priorité de 2009 va aux publics les plus âgés et les plus en difficulté faisant l'objet d'un suivi (par la prévention spécialisée, la protection judiciaire de la jeunesse...) et à la nécessaire implication des jeunes filles (largement minoritaires dans les programmes) afin d'améliorer les relations filles-garçons dans les quartiers. Les jeunes concernés résident sur les territoires dotés d'un contrat urbain de cohésion sociale (Cucs) et, par extension, sur les communes dotées d'un contrat local de sécurité ou d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance.

**Développement durable.** Le 5 avril, les Saintannais seront appelés aux urnes pour la première fois, afin de répondre à cette question : « *Le projet de territoire de Sainte-Anne s'inscrivant dans le développement durable et solidaire est-il vital pour vous ?* ». Le maire de Sainte-Anne, Garcin Malsa, a déclaré : « On ne peut pas faire du développement durable sans apport de démocratie participative ». A travers cette consultation, Garcin Malsa est décidé à savoir comment la population perçoit le contrat passé avec lui il y a 8 ans de cela à travers notamment l'agenda 21 et la charte sur l'environnement ;

Visitez le site internet de l'auto-entrepreneur : <http://www.auto-entrepreneur.fr/kit-auto-entrepreneur.php>

### Article sur la crise sociale

**Justin Daniel**, « La crise sociale aux Antilles françaises », *EchoGéo*, Sur le vif 2009, 2009, [En ligne], mis en ligne le 30 mars 2009. URL : <http://echogeo.revues.org/index11117.html>.

La crise sociale qui a récemment secoué les Antilles françaises consacre le retour de la « question sociale » sur les scènes politiques insulaires. Elle s'est également traduite par un dessaisissement du personnel politique dont la parole est devenue inaudible, et une montée en puissance de la société civile. Loin d'avoir réglé les problèmes structurels, elle témoigne cependant d'une évolution significative des rapports entre l'outre-mer et l'Hexagone.

**Le Centre de ressources Ville caraïbe** est un lieu d'échanges de pratiques et de qualification collective, de formation action, de documentation, de capitalisation d'expériences et de réflexion sur le développement social et urbain martiniquais et ses acteurs.

Les thématiques abordées par les acteurs du DSU (insertion et développement économique, aménagement urbain et volet humain, projets de territoires, médiation, prévention de la délinquance, politique de jeunesse, logement, lutte contre les discriminations, équité territoriale, méthodologie de projet...)

[www.villecaraibe.com](http://www.villecaraibe.com)

### Citations

*"Le motif végétal est un motif qui est central chez moi, l'arbre est là. Il est partout, il m'inquiète, il m'intrigue, il me nourrit".*

**Aimé CESAIRE** Source : Libération.fr 18 avril 2008

Dans l'entretien de *Présence africaine*, Aimé Césaire disait :

*«C'est quoi une vie d'homme ? C'est le combat de l'ombre et de la lumière... C'est une lutte entre l'espoir et le désespoir, entre la lucidité et la ferveur... Je suis du côté de l'espérance, mais d'une espérance conquise, lucide, hors de toute naïveté.»*

**Aimé CESAIRE** Source : Libération.fr 18 avril 2008

